

M. Escott Reid, et je l'approuve, avant longtemps le Canada devrait consacrer aux instruments de dissuasion environ 3 milliards de dollars. Nous devrions être capables de réduire les frais de nos engagements militaires à 1 milliard de dollars et d'affecter 2 milliards à l'aide extérieure pour la lutte contre la maladie, l'ignorance et la pauvreté, où qu'elles se trouvent dans le monde. Il me semble monsieur l'Orateur, que ce qui ressort de l'histoire de l'humanité, c'est qu'en fin de compte, ce ne sont pas les armements les plus considérables et l'accumulation de blocs de puissances qui engendrent la paix, qu'en fin de compte, l'amour est plus fort que la haine, la bonté que la cruauté, que la politique de la main tendue est plus efficace que celle du poing levé et qu'un pays comme le Canada—qui regorge de denrées alimentaires dont il ne parvient pas, en certains cas, à se débarrasser, doté d'une capacité de production considérable, de moyens technologiques qui pourraient servir à aider les pays sous-développés à faciliter leur avancement, dont la génération de jeunes est prête à aller aux quatre coins du monde pour rendre service à titre d'enseignants, de médecins, d'infirmières, d'agriculteurs et d'artisans—pourrait jouer un rôle prépondérant en aidant à faire disparaître ce qui, en fin de compte, est la cause fondamentale des guerres, les espoirs frustrés de l'homme provenant de ses difficultés à assurer sa survie.

Par conséquent, monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par le député de York-Sud (M. Lewis):

Que l'amendement soit modifié en retranchant tous les mots après l'expression «fortement» et en les remplaçant par ce qui suit:

«... le gouvernement de ne pas avoir annoncé le retrait des forces canadiennes en Europe et de ne pas avoir exigé, comme condition de la participation continue du Canada à l'Alliance, que l'OTAN modifie son rôle en cessant de concentrer son action sur des mesures militaires et en l'orientant plutôt vers une poursuite active de détente en Europe, et en outre, de ne pas avoir proposé une réduction substantielle des dépenses relatives à la défense ni une forte augmentation de l'aide aux nations en voie de développement»

• (4.40 p.m.)

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, la Chambre est actuellement saisie d'un amendement proposé par les conservateurs et d'un sous-amendement proposé par le Nouveau parti démocratique.

Les conservateurs condamnent énergiquement le passage de l'internationalisme à l'isolationnisme que représentent les déclarations faites par le premier ministre (M. Trudeau) les 3 et 12 avril. Toutefois, le chef de l'opposition (M. Stanfield) a oublié de faire des propositions concrètes quant au rôle que le Canada doit jouer au sein de l'OTAN.

[M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles).]

Le sous-amendement proposé par le Nouveau parti démocratique énonce trois raisons pour blâmer le gouvernement. Je cite:

... le retrait des Forces canadiennes en Europe et de ne pas avoir exigé, comme condition de la participation continue du Canada à l'Alliance, que l'OTAN modifie son rôle en cessant de concentrer son action sur des mesures militaires et en l'orientant plutôt vers une poursuite active de détente en Europe et, en outre, de ne pas avoir proposé une réduction substantielle des dépenses relatives à la défense ni une forte augmentation de l'aide aux nations en voie de développement.

Monsieur l'Orateur, nous ne présenterons pas d'amendement, parce que le Règlement nous l'interdit, mais nous allons tout de même exprimer notre opinion sur le rôle joué par le Canada au sein de l'OTAN depuis sa création, en 1949.

Si nous faisons un peu l'historique de l'OTAN, nous découvrons rapidement les raisons qui ont motivé son institution. En effet, la seconde guerre mondiale a eu lieu de 1939 à 1945, alors que les Russes étaient nos alliés. La guerre fut gagnée en juin 1945 par les Alliés.

Lorsque la guerre prit fin à Berlin, alors que les Russes n'occupaient pas encore cette ville, on a demandé aux Américains, aux Anglais et aux Canadiens de reporter à plus tard leur entrée triomphale à Berlin pour que les Russes puissent s'emparer de la partie de Berlin qu'ils occupent actuellement. Cette entente fut conclue avec l'assentiment de toutes les nations qui faisaient partie de l'Alliance pendant la guerre.

Or, au lendemain de cette victoire mémorable, les Russes visaient à autre chose qu'à la victoire. Ils visaient, par l'entremise du communisme international, à établir leur théorie économique dans le plus grand nombre de pays possible, et c'est alors que germa l'idée de réunir les pays de l'Atlantique-Nord dans une alliance qui allait s'appeler l'OTAN et à laquelle le Canada allait adhérer afin de pouvoir faire face à une attaque possible des Russes contre l'un ou l'autre des pays en cause, qu'il s'agisse des États-Unis, du Canada ou de l'un quelconque des pays membres de cette Alliance.

[Traduction]

Le Traité de l'Atlantique Nord, signé à Washington le 4 avril 1949 par les ministres des Affaires étrangères de la Belgique, du Canada, du Danemark, de la France, de l'Islande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, du Portugal, du Royaume-Uni et des États-Unis, a été ratifié par les Assemblées législatives des pays membres moins de cinq mois après la signature. Il est entré en vigueur le 24 août 1949. La Grèce et la Turquie sont entrées dans l'Alliance le 18 février 1952 et la République fédérale d'Allemagne, le 9 mai 1955.

[Français]

Le 9 mai 1955, soit environ six ans après la formation de l'OTAN, la République fédérale